Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260708-2026_28-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT-TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le HUIT JUILLET à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Stéphane LE GAL, Maire-adjoint, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : M LE GAL Stéphane - Mmes LE CORRE TEYZIER Valérie – AUFFRÉDO Catherine – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – Mme VISDELOUP Alexandra

Excusés : M SIOU Raymond (procuration à Mme AUFFRÉDO) - Mme LE BRIS Maryse – MM ALEYAUME Dominique – NOGRÉ Jérémy (procuration à M LE GAL)

Secrétaire de séance : Mme VISDELOUP Alexandra

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
02/07/2026	11	7	2	9

N°2026/28

Objet : Renouvellement du représentant de la commune dans les instances de la SAS Roi Morvan Energies -

La SAS Roi Morvan Energies est l'outil opérationnel pour la mise en œuvre de la politique énergétique de Roi Morvan Communauté. Elle a la possibilité d'intervenir sur l'ensemble du territoire de l'EPCI, voire sur les EPCI limitrophes. Au-delà de favoriser le développement des énergies renouvelables, la SAS a pour mission de défendre les intérêts du territoire et pour cela :

- Négocie avec les développeurs privés pour intégrer les sociétés de projets jugés opportuns (éolien, photovoltaïque, bois, méthanisation...) et participer à leur gouvernance, limitant ainsi leurs impacts environnementaux et maximisant les retombées économiques pour le territoire ;
- Engage la maîtrise foncière au bénéfice des collectivités des secteurs favorables aux énergies renouvelables afin de développer des projets intégralement maîtrisés par le territoire ;
- Accompagne les acteurs du territoire et développe des actions structurantes.

La commune de SAINT TUGDUAL est actionnaire de la SAS Roi Morvan Energies. Elle bénéficie par conséquent d'un représentant à l'assemblée des actionnaires qui pourra également siéger au Conseil d'administration.

Associé	Nombre de représentants au CA	Capital social	Nombre d'actions	Pourcentage
Roi Morvan Communauté	2	100 000 €	1000	33,33%
SEM 56 Energies	2	100 000 €	1000	33,33%
Berné	1	8 300 €	83	2,77%
Gourin	1	19 700 €	197	6,57%
Guémené-sur-Scorff	1	5 700 €	57	1,90%
Guiscriff	1	11 100 €	111	3,70%

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260708-2026_28-DE

Kernascléden	1	2 100 €	21	0,70%
Langonnet	1	9 500 €	95	3,17%
Lanvénégen	1	6 300 €	63	2,10%
Le Croisty	1	3 700 €	37	1,23%
Lignol	1	4 700 €	47	1,57%
Locmalo	1	4 600 €	46	1,53%
Meslan	1	7 200 €	72	2,40%
Ploërdut	1	6 800 €	68	2,27%
Priziac	1	5 800 €	58	1,93%
Saint-Caradec-Trégomel	1	2 500 €	25	0,83%
Saint-Tugdual	1	2 000 €	20	0,67%
TOTAL	19	300 000 €	3000	100%

L'avis du conseil municipal est sollicité pour désigner le représentant de la commune dans les instances de la SAS Roi Morvan Energies.

Vu la délibération n°2022/29 en date du 21 octobre 2022 actant la participation de la commune au capital d'une société de portage de projets d'énergie renouvelable,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L2121-21,
Considérant les statuts de la SAS Roi Morvan Energies et le pacte d'associés établi entre ses membres ;

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Nomme M Dominique ALEYAUME, représentant de la collectivité au sein des instances de Roi Morvan Energies,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.
-

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance
Alexandra VISDELOUP

Le Maire Adjoint
Stéphane LE GAL

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL
56 (Morbihan)